

PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale Ordinaire du lundi 7 décembre 2015

Comité départemental de Paris de la FFESSM

Siège social : 151 rue Léon-Maurice Nordmann, 75013 Paris

L'an deux mil quinze, le sept décembre à dix-neuf heures vingt et une minutes, les membres de l'association se sont réunis à Paris sur convocation du comité directeur en date du 30 juin 2015.

L'assemblée est présidée par Madame Sophie LE MAOUT en sa qualité de présidente. Le secrétariat est assuré par Monsieur Christophe BADESCO en sa qualité de secrétaire général.

La présidente constate que vingt-et-un clubs sont présents et trente-deux sont représentés, totalisant 143 voix sur 186.

La Présidente déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée, que le quorum est atteint et qu'elle peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise (le quorum étant de 47 voix).

La présidente rappelle que la présente assemblée générale est le report de l'AGO qui devait se tenir le samedi 14 novembre 2015 et qui a dû être reportée pour cause de force majeure.

Le président du comité interrégional Ile de France/ Picardie, Monsieur Francis MERLO, prie les participants de bien vouloir excuser son absence.

Monsieur Jérôme HLADKY, nouveau conseiller technique national (CTN) prie les participants de bien vouloir excuser son absence.

Puis, la présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant, pour cette assemblée générale ordinaire :

- lecture et approbation du rapport de la présidente,
- lecture et approbation du rapport du secrétaire général,
- lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de la saison 2014-2015,
- quitus pour l'ensemble de la gestion,
- approbation du budget prévisionnel pour l'exercice de la saison 2015-2016,
- vote du projet de résolution : montant de la nouvelle cotisation pour la saison 2015-2016,
- rapport des commissions (ordre alphabétique à partir de T),
- questions diverses.

Après présentation, le rapport moral de la présidente est adopté à l'unanimité.

Après présentation, le rapport du secrétaire général est adopté à l'unanimité.

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association par la trésorière adjointe pour l'exercice de la saison 2014-2015, l'assemblée générale approuve à l'unanimité ledit document tel qu'il lui a été présenté.

Le quitus de sa gestion est donné à la trésorière générale pour l'exercice écoulé à l'unanimité.

Après présentation du budget prévisionnel de l'exercice de la saison 2015-2016, l'assemblée générale approuve à l'unanimité ledit budget tel qu'il lui a été présenté.

PREMIERE ET UNIQUE RESOLUTION

Le comité directeur propose de ne pas augmenter le montant de la cotisation pour la saison 2016-2017 (qui resterait à 48 euros).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Après présentation du rapport de la commission Technique par Christophe BADESCO, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission Apnée par Stéphane DESJARDINS, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission Archéologie par François GENDRON, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission Biologie et environnement subaquatiques par Youm LY, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission Juridique par Mounir MEDDEB, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission Médicale et prévention par Sophie LE MAOUT qui prie les participants de bien vouloir excuser Bernard PILLET, président, absent pour raisons professionnelles, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission Nage avec palmes par Christophe BADESCO qui prie les participants de bien vouloir excuser Christophe MORVAN, président, absent pour raisons sportives, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission Plongée Sportive en Piscine par Anne BORDERIEUX, présidente, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

INTERVENTIONS

Florence MILLET, responsable de l'activité Handisub, présente les actions entreprises durant la saison 2015.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à vingt et une heures trente-trois minutes.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la présidente et le secrétaire.

Le secrétaire général
du comité départemental de Paris
Christophe BADESCO

La présidente
du comité départemental de Paris
Sophie LE MAOUT